

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00181 Numéro SIREN : 817 860 513 Nom ou dénomination : STRC44
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2022 sous le numéro de dépôt 5199

Désignation de l'entreprise : **SAS STRC44**Adresse de l'entreprise : **10 ROND-POINT DE LA CORBINERIE 44400 REZE**Numéro SIRET * **8 1 7 8 6 0 5 1 3 0 0 0 1 6**Néant ☐

		Exercice N, clos le, 28022021		N-1 29022020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 515	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 551	813
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	249 000	219 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	253 878	4 066
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Créances	BX	BY	247 141	175 400
	Autres créances (3)	BZ	CA	71 678	98 200
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	52 707	9 200
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	371 525	371 525
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	CP	371 525	282 930

Désignation de l'entreprise **SAS STRC44**

Néant

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :189 000.....)	DA	189 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 384
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	64 295
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 957
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	268 636
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	184 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 226
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 595
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 681
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
Compte régul.			
	TOTAL (IV)	EC	352 701
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	621 338
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	352 701
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Désignation de l'entreprise : **SAS STRC44**

Néant

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	740 926	FB		FC	740 926	608		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	139 462	FH		FI	139 462	163		
		FJ	880 388	FK		FL	880 388	771		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 150	10		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16 815			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	908 353	783		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	665 578	566	
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	26 226	18	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	49 738	40	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 254	3	
	Salaires et traitements *						FY	106 090	103	
	Charges sociales (10)						FZ	40 606	39	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	310	
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	20		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	892 822	773	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	15 532	9	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	3 004	4	
	Différences positives de change						GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN			
	Total des produits financiers (V)						GO			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	3 004	4	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ			
	Différences négatives de change						GR	591	6	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS			
						GT				

Désignation de l'entreprise SAS STRC44										Néant			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 550		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 550	2	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 550)	(2)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 438	3 6	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	911 357	787 4	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	899 400	778 0	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	11 957	9 3	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG					
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
	- Crédit-bail immobilier							HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	11 150	10 8	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6							obligatoires A9					
	dont cotisations facultatives Madelin A7			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
amende penales										1 550			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce et selon le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes annuels (Règlement ANC n°2014-03)24.

Le bilan de l'exercice présente un total de **621 338** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 911 357** euros et un total **charges de 899 400** euros, dégageant ainsi un **résultat de 11 957** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2020** et finit le **28/02/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation, aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- . Terrains : non amortissable
- . Autres immos incorporelles : 1 à 3 ans selon le mode linéaire
- . Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

- . Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- . Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- . Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- . Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Autres informations significatives

Néant

Informations post clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 sur l'exercice et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2021. L'entité, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers de l'entité au 28 février 2021, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeu brutes 28/02/2
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 515					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 515					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 863		500			
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 863		500			
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	219 000		30 000			24
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	219 000		30 000			24
TOTAL		223 378		30 500			25

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortisseme au 28/02/20
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	2 515			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 515			
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	1 241	310		
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 241	310		
TOTAL	3 756	310		

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvements des am ment à de l'ex
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage Industriels							
Instal générales Agencement aménagé divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/20
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		28/02/2021	1 an au plus	plus d'1
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	247 141	247 141	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 522	10 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	61 126	61 126	
	Débiteurs divers	30	30	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		318 819	318 819	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		28/02/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	112 226	112 226		
	Personnel et comptes rattachés	5 303	5 303		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 506	12 506		
	Impôts sur les bénéfices	1 692	1 692		
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 173	34 173		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	923	923		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	184 200	184 200		
	Autres dettes	1 681	1 681		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		352 701	352 701		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

28/02/2021

Total des Charges à payer		4 971
Emprunts et dettes financières divers Interets a payer	566	566
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fact.non parv. -frss	1 559	1 559
Dettes fiscales et sociales Prov cot salariale Etat charges à payer	909 257	1 166
Autres dettes Avoirs à emettre	1 681	1 681

Filiales et participations

		28/02/2021		Capital		Capitaux propres		Quote part du capital détenue (en pourcentage)		Valeur comptable des titres					
										Brute		Net			
A. Renseignements détaillés				1. Filiales (Plus de 50 %)		SAS DELOR 44400 REZE		30 000		429 780		86,67		189 000	
						SAS 3LOR 44400 REZE		30 000		161 711		100,00		30 000	
						SAS 4LOR 44115 BASSE GOULAINÉ		30 000		54 756		100,00		30 000	
2. Participations (10 à 50 %)				1. Filiales (Plus de 50 %)		SAS DELOR 44400 REZE		71 993				650 137		21 822	
						SAS 3LOR 44400 REZE		63 833				458 822		14 284	
						SAS 4LOR 44115 BASSE GOULAINÉ		(61 126)				271 422		24 756	
2. Participations (10 à 50 %)															
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A		françaises		étrangères		Participations non reprises en A		françaises		étrangères	
Capital															
Capitaux propres															
Quote part détenue en pourcentage															
Valeur comptable des titres détenus - Brute															
Valeur comptable des titres détenus - Nette															
Prêts et avances consentis															
Montant des cautions et avals															
Chiffre d'affaires															
Résultat du dernier exercice clos															
Dividendes encaissés															

Capital social

		28/02/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00

Effectif moyen

		28/02/2021	interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

STRC44
Société par actions simplifiée
au capital de 189 000 euros
Siège social : 10 rond-point de la Corbinerie,
44400 REZE
817860513 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 AOUT 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2021 s'élevant à 11 957,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 957,19 euros
A la réserve légale	597,86 euros

Solde	11 359,33 euros
 Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	 64 295,13 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	75 654,46 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 75 654,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Servane DELOR


SAS STRC44
189 000 €



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

STRC44 S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 28 février 2021
STRC44 S.A.S.
10 Rond-Point de la Corbinerie - 44400 REZE

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

KPMG SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

STRC44 S.A.S.

10 Rond-Point de la Corbinerie - 44400 REZE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2021

À l'assemblée générale de la société STRC44,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STRC44 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mars 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



STRC44 S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
28 février 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville Saint Clair, le 30 août 2021

KPMG SA

Julien Masson

Bilan Actif

		28/02/2021			29/02/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 515	2 515		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 363	1 551	813	623
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	249 000		249 000	219 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		253 878	4 066	249 813	219 623
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	247 141		247 141	175 423
	Autres créances	71 678		71 678	98 246
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	52 707		52 707	9 263
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	371 525		371 525	282 932
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		625 404	4 066	621 338	502 555

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		28/02/2021	29/02/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	189 000	189 000
	RESERVES		
	Réserve légale	3 384	2 915
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	64 295	55 383
	Résultat de l'exercice	11 957	9 381
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	268 636	256 679
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	184 200	47 996
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 226	159 151
	Dettes fiscales et sociales	54 595	38 728
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 681	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	352 701	245 876
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	621 338	502 555
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 957,19	9 381,36
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		352 701	245 876
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

				28/ 02/ 2021	29/ 02/ 2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	740 926		740 926	608 561
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	139 462		139 462	163 311
	Montant net du chiffre d'affaires	880 388		880 388	771 873
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			11 150	10 889
	Autres produits			16 815	488
Total des produits d'exploitation (1)				908 353	783 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			665 578	566 034
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			26 226	18 587
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			49 738	40 346
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 254	3 796
	Salaires et traitements			106 090	103 888
	Charges sociales du personnel			40 606	39 860
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			310	942
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			20		
Total des charges d'exploitation (2)				892 822	773 452
RESULTAT D'EXPLOITATION				15 532	9 797

Compte de Résultat

2/2

		28/02/2021	29/02/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 532	9 797
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 004	4 151
	Total des produits financiers	3 004	4 151
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	591	625
	Total des charges financières	591	625
RESULTAT FINANCIER		2 413	3 526
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17 945	13 323
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 550	280
	Total des charges exceptionnelles	1 550	280
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 550)	(280)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		4 438	3 662
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		911 357 899 400	787 401 778 020
RESULTAT DE L'EXERCICE		11 957	9 381
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce et selon le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes annuels (Règlement ANC n°2014-03)24.

Le bilan de l'exercice présente un total de **621 338** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **911 357** euros et un total **charges** de **899 400** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **11 957** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2020** et finit le **28/02/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation, aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- . Terrains : non amortissable
- . Autres immos incorporelles : 1 à 3 ans selon le mode linéaire
- . Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et M éthodes Comptables

- . Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- . Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- . Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- . Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Autres informations significatives

Néant

Informations post clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par la COVID-19 sur l'exercice et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2021. L'entité, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers de l'entité au 28 février 2021, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/ 02/ 2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 515					2 515
	TOTAL IM M OBILISATIONS INCORPORELLES	2 515					2 515
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 863		500			2 363
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IM M OBILISATIONS CORPORELLES	1 863		500			2 363
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	219 000		30 000			249 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IM M OBILISATIONS FINANCIERES	219 000		30 000			249 000
TOTAL		223 378		30 500			253 878

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 515			2 515
	TOTAL IM MOBILISATIONS INCORPORELLES	2 515			2 515
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 241	310		1 551
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IM MOBILISATIONS CORPORELLES	1 241	310		1 551
TOTAL		3 756	310		4 066

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortiss ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IM MOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IM MOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		28/02/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	247 141	247 141	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 522	10 522	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	61 126	61 126	
	Débiteurs divers	30	30	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	318 819	318 819	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		28/02/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	112 226	112 226		
	Personnel et comptes rattachés	5 303	5 303		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 506	12 506		
	Impôts sur les bénéfices	1 692	1 692		
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 173	34 173		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	923	923		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	184 200	184 200		
	Autres dettes	1 681	1 681		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	352 701	352 701		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

28/02/2021

Total des Charges à payer		4 971
Emprunts et dettes financières divers		566
Interets a payer	566	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 559
Fact.non parv. -frss	1 559	
Dettes fiscales et sociales		1 166
Prov cot salariale	909	
Etat charges à payer	257	
Autres dettes		1 681
Avoirs à emettre	1 681	

Filiales et participations

28/02/2021		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SASDELOR 44400 REZE		30 000	429 780	86,67	189 000	
SAS3LOR 44400 REZE		30 000	161 711	100,00	30 000	
SAS4LOR44115 BASSE GOULAINÉ		30 000	54 756	100,00	30 000	
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SASDELOR 44400 REZE		71 993		650 137	21 822	
SAS3LOR 44400 REZE		63 833		458 822	14 284	
SAS4LOR44115 BASSE GOULAINÉ		(61 126)		271 422	24 756	
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

Capital social

		28/02/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00

Effectif moyen

		28/02/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	